



ECOLES

LES CHARTREUX – CROIX-ROUSSE
58, rue Pierre Dupont
69283 LYON CEDEX 01
Tél. : 04 72 00 75 50

LES CHARTREUX – SAINT ROMAIN
72 rue Pierre Brunier
69300 CALUIRE
Tél. : 04 78 08 89 20

DD/CT

CALENDRIER DU 1^{er} TRIMESTRE 2011-2012

Classes élémentaires (CP à CM2)

I. PERMANENCES TELEPHONIQUES (rappel)

Mme Florence Camus, directrice des écoles des Chartreux (Croix-Rousse) et Chartreux – Saint Romain, s'occupe des affaires générales et éducatives. Elle reçoit sur rendez-vous, en semaine.

On peut lui téléphoner :

A l'école des Chartreux (Croix-Rousse),

Tél. 04 72 00 75 50 :

- ❖ Lundi : de 09h00 à 10h00
- ❖ Mardi : de 14h30 à 15h00
- ❖ Jeudi : de 14h30 à 15h30
- ❖ Vendredi : de 10h30 à 11h30

A l'école des Chartreux – Saint Romain,

Tél. 04 78 08 89 20 :

- ❖ Mardi : de 09h00 à 10h00

II. ABSENCES – RETARDS – DISPENSES

Du CP au CM2, la présence des élèves à l'école est **obligatoire** pendant la totalité de la période scolaire. Toute absence doit être signalée par téléphone à la directrice, avant la fin de la matinée. Un certificat médical devra justifier toute absence dépassant 48 heures.

Ecole Les Chartreux - Croix-Rousse (répondeur réservé exclusivement à cet usage) :

Tél. 04 72 00 75 58

Ecole Les Chartreux – Saint Romain :

Tél. 04 78 08 89 20

III. REPAS EXCEPTIONNELS

Les externes peuvent prendre leur repas de midi, occasionnellement, **en remettant un ticket**, sur lequel sont mentionnés nom/prénom/classe/date du jour, **à leur institutrice**, le matin.

Dans la mesure du possible, merci de prévenir la veille et de remettre un ticket le jour de la cantine.

Les tickets-repas sont en vente :

- auprès de Madame Camus pour les élèves de l'école des Chartreux – Saint Romain,
- au Service Comptabilité pour les élèves de l'école des Chartreux (Croix-Rousse),

Les enfants n'ont pas accès au Service Comptabilité. Seuls les parents ou les grands frères et sœurs du collège et du lycée peuvent acheter les tickets.

NB : Il est rappelé que l'école est fermée entre 12h15 et 13h30. Les élèves externes qui rentrent déjeuner dans leur famille ne peuvent pas être accueillis à l'école avant 13h30.

IV. ASSURANCE

Tout élève inscrit à l'Institution est, par le fait même, affilié à l'assurance scolaire (contrat d'ensemble).

Ci-joint un imprimé d'information.

V. TAXE D'APPRENTISSAGE

Notre établissement est habilité à recevoir la Taxe d'apprentissage et de nombreux parents nous ont ainsi aidé à réaliser **un équipement informatique et audio-visuel** que nous complétons d'année en année.

Nous vous en remercions et adresserons à toutes les familles un nouvel appel courant décembre.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à M. Crespin, directeur administratif.

VI. LA CATÉCHÈSE

Elle est assurée, dans les classes, par les institutrices. L'équipe est animée :

- **par le Père de Nattes, et la directrice** à l'école des Chartreux (Croix-Rousse),
- **par le Père Naffah** à l'école des Chartreux – Saint Romain,
- **par le Père Lo Gioco**, directeur spirituel du groupe scolaire Chartreux.

Les parents sont les bienvenus aux messes.

VII. RENDEZ-VOUS AVEC LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Le Supérieur et la directrice reçoivent sur rendez-vous pris par téléphone.

Pour prendre rendez-vous avec les institutrices, faire parvenir, par l'intermédiaire des élèves (carnet de correspondance), **une demande écrite**.

VIII. EVALUATION

Une **évaluation générale** à la fin de chaque trimestre. Des « **évaluations-bilans** » sur le cahier du jour après chaque séquence d'apprentissage.

Merci de signer ces cahiers.

IX. BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est tenue par des mamans. Des livres seront prêtés à votre enfant chaque semaine.

Soyez vigilants en ce qui concerne **le soin à leur apporter et leur retour**.

Dès que possible, nous vous communiquerons la date de l'ouverture de la bibliothèque du primaire.

X. ABONNEMENTS – PRESSE ENFANTINE

Différentes maisons de presse nous transmettent des documents présentant leur publication.

Toute cette information vous sera proposée, le jour de la réunion de parents.

XI. CALENDRIER DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES

a. Animation spirituelle

• A L'ECOLE LES CHARTREUX - CROIX-ROUSSE :

La messe est ordinairement célébrée à 12 h 05 les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis à la chapelle des Missionnaires.

- ❖ **Célébration de rentrée** : vendredi 16 septembre à 10h30
- ❖ **Célébrations pénitentielles** : mi-décembre (dates à confirmer)
- ❖ **Célébration à Marie** : organisée en classe
- ❖ **Messe de Noël** : vendredi 16 décembre à 10h30
- ❖ **Célébration d'entrée en Carême** : vendredi 2 mars à 10h30
- ❖ **Messe du Jeudi Saint** : jeudi 5 avril à 10h30

• A L'ECOLE LES CHARTREUX – SAINT ROMAIN :

- ❖ **Célébration de rentrée** : vendredi 23 septembre à 16h
- ❖ **Célébration à Marie** : organisée en classe
- ❖ **Messe de Noël** : jeudi 15 décembre à 15h30
- ❖ **Chemin de Croix** : vendredi 6 avril à 10h30

Les parents sont invités à participer à toutes les messes.

b. Portes ouvertes CM2 Chartreux pour 6^{ème} Chartreux

• SUR LE SITE DU COLLEGE LES CHARTREUX – SAINT CHARLES :

- ❖ Samedi 3 décembre, de 14h à 17h

• SUR LE SITE DE LA CROIX-ROUSSE :

- ❖ Samedi 10 décembre, de 14h à 17h

XII. CULTURE

a. Conférences (salle Hyvrier) :

- ❖ **Mercredi 9 novembre à 19h30**, « L'égalité des chances » : Pierre Rosanvallon (en partenariat avec la Villa Gillet)
- ❖ **Mardi 22 novembre à 18h**, « Etre acteur de sa vie pour devenir acteur dans la vie » : J.-R. Pitte de l'Institut (conférence réservée aux élèves de Terminale et Post-Bac)

b. Concerts :

- ❖ **Mardi 18 octobre à 20h30** (bibliothèque des Missionnaires), « Les Rencontres contemporaines »

XIII. VACANCES SCOLAIRES 2011-2012

❖ Toussaint :

- du vendredi 21 octobre après les cours au **mercredi 2 novembre** au matin (récupération des cours du lundi 30 avril)

❖ Vendredi 11 novembre (férié) : pas de cours

❖ Noël :

- du vendredi 16 décembre après les cours au mardi 3 janvier au matin

❖ Hiver :

- du vendredi 10 février après les cours au lundi 27 février au matin

❖ Printemps :

- du vendredi 6 avril après les cours au lundi 23 avril au matin

❖ Pont du 1^{er} mai :

- du vendredi 27 avril après les cours au jeudi 3 mai au matin
- Récupération des cours du lundi 30 avril : le **mercredi 2 novembre**, toute la journée

❖ Pont du 8 mai :

- du vendredi 4 mai après les cours au mercredi 9 mai au matin.
- Récupération des cours du lundi 7 mai : le **mercredi 9 mai**, toute la journée

❖ Pont de l'Ascension :

- du mercredi 16 mai après les cours au lundi 21 mai au matin.
- Récupération des cours du vendredi 18 mai : le **mercredi 16 mai**, toute la journée.

❖ Pentecôte : lundi 28 mai (pas de cours)

A votre disposition pour toute rencontre et tout renseignement utile, nous vous prions de croire, Monsieur, Madame, à notre dévouement.

La Directrice des écoles,
F. Camus

Le Supérieur,
J.-B. Plessy